



théâtre

de Loire-Atlantique

24.03.2017 – Canopé

Conférence de Jean-Marc Lauret autour de son essai :

L'ART FAIT-IL GRANDIR L'ENFANT ?

L'éducation artistique vise à renforcer la capacité des élèves à penser et apprendre par eux-mêmes, à prendre conscience de leur potentiel, à l'accepter et à l'utiliser.

Compte-rendu réalisé par la DAAC et le Grand T

► Introduction : Bernard Le Gall – Inspecteur d'Académie

L'EAC à l'école est nécessaire et judicieuse. 29 conférences sur le sujet sont proposées à l'année, des moments privilégiés pour se poser et réfléchir ensemble sur la question. C'est aujourd'hui une conviction et une évidence pour la direction de l'Inspection Académique que la réponse à la problématique du jour est « Oui ! ».

► Présentation de Jean-Marc Lauret – Inspecteur Général honoraire du Ministère de la Culture

Professeur de philosophie puis formateur d'instituteurs, il intervient aujourd'hui encore en ESPE en région parisienne et est membre du COSP de l'académie de Versailles. Il a très souvent travaillé autour des questions de l'EAC (effectués des rapports interministériels...). Son ouvrage *L'art fait-il grandir l'enfant ?* fait suite à un colloque (2007) de chercheurs autour de l'évaluation de l'impact de l'EAC sur les jeunes organisé au centre Pompidou. Il travaille actuellement sur les pratiques collectives d'apprentissage de la musique aujourd'hui chez les jeunes.

► Quel référentiel pour l'EAC ?

- Un rapport direct aux œuvres (assister à des représentations, des concerts, visiter des expositions, faire des lectures, se rendre sur les sites patrimoniaux...)
- Une approche culturelle analytique et cognitive des œuvres, des styles, des esthétiques (dans tous les enseignements)
- Une initiation aux pratiques artistiques (co-animées artistes-enseignants)

⇒ **Trois axes qui se complètent équitablement et forment un système irréductible. Il ne faut pas sur-valoriser l'un d'entre eux.**

► Dans la globalité des temps de l'enfant !

- Scolaire : pour tous les élèves, par le biais d'un PEAC
- Périscolaire : par la mise en œuvre de projets facultatifs
- Extrascolaire : grâce aux établissements d'enseignements spécialisés ou aux structures culturelles proposant une offre éducative

⇒ **Objectif : favoriser l'interaction entre les 3 pour plus de cohérence. Il faut néanmoins se demander si les acteurs de cette construction ont l'occasion de se rencontrer...**

► Quels moyens ?

Etablir une réelle politique partenariale « enseignant + intervenant/artiste ».

Cf. Les artistes à l'école, fin d'une illusion ou utopie en devenir ? Article d'Alain Kerlan et Marie-Christine Bordeaux, revue Quaderni, n° 92.

Article sur l'approche critique et prospective de la relation artiste-enseignant, abordant l'hypothèse d'irréductibilité de l'art à un enseignement, en défendant l'idée de transmission des choses par une approche sensible, une pratique ou une création artistique. L'enseignant apporte alors un

enseignement initial, central, tandis que l'artiste intervient pour parler d'une vocation et apporter son côté « irréductible ».

Les deux points de vue (enseignant + artiste) ont une importance équivalente : il faut donc encourager les partenariats sans confondre les deux, sans aller vers la substitution, bien qu'entre les deux le transfert de compétences soit inévitable.

Il ne faut pas oublier par ailleurs le rôle des conseillers pédagogiques sur le terrain, dans l'accompagnement. Il y a aujourd'hui encore trop peu de réflexions sur la relation enseignant + artiste, or la clé de la généralisation est peut-être là, dans ce transfert de compétences, l'enseignant acquiert des compétences artistiques et l'artiste lui acquiert des compétences pédagogiques. Autrefois, cette formation commune se faisait dans le cadre de l'atelier. Quid de la formation aujourd'hui, initiale comme continue ?

Il est donc nécessaire que les conseillers pédagogiques et les IEN évaluent les actions menées sur le terrain. Malheureusement, actuellement, les IEN n'inspectent jamais les situations de co-intervention. Or, il ne suffit pas de donner les moyens de « faire », il faut en évaluer l'efficacité. Ne pas simplement multiplier le nombre d'artistes intervenants, s'il n'y a pas formation.

En 2017, pour 49% des élèves d'une même classe d'âge en 1^{er} et 2nd degré, le budget s'élève à 9€ par élève (contre 2600€ par élève pour le programme *Démos* de la Philharmonie de Paris) ; la question est donc aussi de savoir où placer le curseur pour une école républicaine où l'égalité pour tous serait respectée. Aujourd'hui, seuls 10% des élèves sont concernés par le dispositif « Orchestre à l'école et au collège » et il faudrait un budget multiplié par 6 pour équilibrer le tout...

► Référentiel de compétences et formation

Compétences = ensemble des connaissances, savoir-faire, savoir-être que l'EAC est sensée forger.

Formation = processus conduisant à l'acquisition de ces compétences par l'élève.

Il est nécessaire d'interroger d'abord les finalités de l'EAC pour construire des référentiels, car ces finalités sont multiples ! La question est :

« Quelles valeurs souhaitons-nous promouvoir ? Quelles compétences vise-t-on :

- la transmission de modèles académiques, d'un patrimoine ?
- l'assignation à des modèles culturels et communautaires ?
- la formation à la créativité (plutôt dans la coopération que dans la compétitivité), à la création ? »

► Méthode de construction du référentiel

Identification et segmentation des compétences...pourtant difficilement isolables.

① Connaissance et adoption de l'environnement culturel de proximité.

- Appréhender dans sa dimension culturelle le territoire qui constitue l'environnement quotidien de l'enfant (approche transversale). Lire son territoire comme un objet culturel. On privilégiera une approche transversale au croisement des disciplines (H/G, HDA).
- Avoir une conscience citoyenne à l'égard du patrimoine (= héritage ≠ choix). Que signifie hériter d'un patrimoine qui n'est pas le sien ? (héritage et territorialisation = adoption d'un patrimoine). Il s'agira de développer des projets qui se soucient de la protection et de la valorisation du patrimoine...
- Savoir que l'environnement culturel comprend une grande diversité de métiers (artistiques, techniques, administratifs...). Organiser des visites d'institutions, l'accueil de stagiaires de collège dans les institutions culturelles...

② Ouverture à la diversité culturelle.

- Etre ouvert à la diversité culturelle et développer corrélativement la capacité de se situer dans le monde dans sa double dimension historique et géographique (enseignements artistiques, pluridisciplinarité, fréquentation des institutions culturelles, usage d'internet comme outil d'exploration de la diversité culturelle...).
- NB : France = absence de portail en ligne dédié au JP (ex : FragFinn.de en Allemagne).
- Appréhender la dimension culturelle de tous les enseignements (Comment produit-on le savoir ?). Découvrir l'histoire de notions scientifiques, approcher la distinction savoir/croyance.

- Etre ouvert au dialogue interculturel (≠ communautarisme) : décentrement et traduction. « Une bonne traduction ne peut viser qu'à une équivalence présumée, non fondée dans une identité de sens démontrable. Une équivalence sans identité ! », Paul Ricœur, *Sur la traduction*, page 27) ; le respect sans échange à une autre culture n'est pas suffisant (voire dangereux). Δ Ne pas en arriver à une « culture commune » pour autant (des valeurs communes oui : DDHC) ; il faut appréhender dans sa propre culture l'apport de la culture de l'autre.

3 Initiation aux démarches de la création artistique.

- Etre en mesure d'éprouver une expérience esthétique et une expérience artistique comme exploration des infinis visages du vivant ; il y a art lorsque le regard du spectateur ouvre une pluralité d'interprétations dont chacun peut faire l'expérience personnelle. Distinguer l'approche esthétique – *responsabilité de l'artiste* de l'approche éthique – *responsabilité du pédagogue*).
- Etre en mesure de distinguer une démarche de création artistique et une entreprise commerciale visant à cibler le plus grand nombre, à l'uniformisation et au nivellement des consciences et des comportements ; être en mesure d'émettre un jugement esthétique, de repérer la singularité d'un point de vue artistique (initier à des pratiques artistiques pour comprendre de l'intérieur ce qu'est une démarche artistique).
- Apprécier la valeur de la liberté et de la gratuité d'un projet artistique, l'expérience fondatrice de la liberté, la découverte d'une production qui n'a d'autre finalité qu'elle-même sans perspective utilitariste.
- Etre capable d'explorer l'ensemble des possibles dans une situation donnée (≠ pédagogie noire développée par Alice Miller : *Le drame de l'enfant doué*) ; favoriser l'épreuve, la pensée divergente face à la pensée convergente ; libérer la créativité, explorer ensemble les possibles d'une situation (dans laquelle il n'y a pas toujours qu'une bonne réponse !), savoir ne pas se soumettre à l'autorité. On intègre l'errance, la possibilité de prendre des chemins de traverse, ce qui induit la capacité à s'étonner, à sortir des cadres fixés par la consigne initiale (compétence indispensable dans la recherche scientifique !)

4 Prendre en compte la sensibilité dans les tâches d'exploration du monde et les activités de connaissance, nourrir l'empathie, la compréhension de ce que ressent l'autre.

5 Etre capable de s'exprimer de façon compréhensible.

- De façon précise et nuancée, et expérimenter qu'ainsi la communication avec l'autre est facilitée (Cf. *L'esquive*, film d'Abdellatif Kéchiche). Comprendre que l'expression spontanée n'est pas forcément la plus riche : on travaille sur la forme de l'expression. Sans soumission à l'autorité on fait l'expérience de la discipline.
- Maîtriser les concepts associés et communs à toutes les démarches artistiques (uniforme ou répété, diffus ou concentré, tendu ou relâché...). On encourage à mettre des mots sur l'expérience esthétique, à trouver le plus juste et le plus nuancé en croisant les regards, en décontextualisant des mots utilisés pour une autre discipline artistique, on fait dialoguer deux domaines artistiques sur la même œuvre.

6 Etre capable de se concentrer sur une tâche, grâce au processus de prise de distance quant aux émotions immédiates & être capable d'imaginer, anticiper, planifier.

7 Etre capable de prendre son temps et lutter contre le capitalisme pulsionnel, le passage à l'acte immédiat, aptitude à supporter la tension générée par la confrontation à des situations qui ne peuvent être réglées par le rationnel.

8 Etre capable de coopérer, avoir le sens du travail collectif.

9 Etre capable d'imaginer, anticiper, planifier (imaginer ce que l'on ne peut observer, faire preuve d'originalité, d'audace...aller au-delà de ce que l'on acquiert par les disciplines scientifiques).

10 Eprouver de l'estime pour soi, l'envie du partage et de la valorisation d'un travail collaboratif (≠ suffisance) et être capable de prendre du recul par rapport à ses propres productions.

11 Etre capable d'éprouver du plaisir comme le fruit de la compréhension de l'œuvre, comme une dimension du travail de création, le plaisir accompagne et est le fruit d'un effort, d'un travail...

▶▶▶ L'EAC permet de forger des compétences
L'art permet de faire le lien avec les autres modalités de l'expérience humaine.

Cf. *L'art comme expérience*, John Dewey

Cf. Revue Nect'art

▶ L'évaluation d'un PEAC

NB : on mesure une performance, on évalue des compétences.

Pour évaluer un PEAC, il pourrait être intéressant de réaliser une grille à partir des 10 points précédents, en prêtant une attention particulière au temps nécessaire (variable) à l'acquisition de chacune des compétences citées. La question de la temporalité est ici très importante. Il faut aussi savoir distinguer la démarche individuelle et l'implication collective dans un projet artistique (qui n'ont pas les mêmes effets). Il est aussi possible de mettre en place des études longitudinales, sur le long terme, ce qui impliquera cependant un processus plus lourd. L'important est, dès le départ, d'être clair sur les objectifs à atteindre, d'établir les moyens qui semblent nécessaires et les conditions à mettre en œuvre c'est-à-dire, plus simplement, d'adopter une démarche de conduite de projet.

▶ Comment choisir les artistes-intervenants ?

Il est bon de faire confiance aux structures culturelles partenaires dans le choix des artistes intervenants. Le choix sera généralement adapté, adéquate, pertinent et réfléchi. Attention toutefois comme évoqué au phénomène de substitution à partir d'un certain nombre d'heures de présence de l'artiste dans l'établissement. L'intervention d'un artiste fonctionne mieux en mode projet : suivi de projet avec une classe, dont chacun (y compris l'artiste) peut se nourrir.

Le Grand T, théâtre de Loire-Atlantique, est un EPCC subventionné par le Département de Loire-Atlantique en coopération avec la Ville de Nantes et la Région des Pays de la Loire. Il reçoit le soutien de l'État – Préfet de la Région Pays de la Loire – Direction régionale des affaires culturelles – dans le cadre du programme scènes conventionnées.

SIREN 798 868 717 | SIRET 798 868 717 000 17 | CODE APE 9001 Z | LICENCES SPECTACLES 1-142915 2-142916 3-142917